

UTILISATION ET VERIFICATION JOURNALIERE D'ECHAFAUDAGE FIXE

DURÉE :

1 jour (7 heures)

PARTICIPANTS :

10 personnes maxi

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne réalisant la vérification journalière, à titre permanent ou occasionnel.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

MÉTHODES ET MOYENS :

• Notre formateur possède une solide expérience en prévention des risques professionnels liés au montage, démontage, réception et utilisation des échafaudages fixes et roulants

• Le programme est visionné par vidéo projection. Il s'appuie sur des débats et des exercices pratiques dans nos locaux, sur du matériel répondant à la norme NF.

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

- Recommandation FOSEC : Recyclage tous les 5 ans pour prendre en compte les évolutions des équipements.
- En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer le titre d'habilitation au salarié.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Article R.4121-1 du Code du Travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent: 1° des actions de prévention des risques professionnels; 2° des actions de d'information et de formation; 3° la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. »

Arrêté du 21/12/2004 : «Le chef d'établissement dont le personnel utilise un échafaudage est tenu à l'exécution de vérifications pertinentes.

(...) Le chef d'établissement doit, quotidiennement, réaliser ou faire réaliser un examen de l'état de conservation en vue de s'assurer que l'échafaudage n'a pas subi de dégradation perceptible pouvant créer des dangers. »

OBJECTIFS :

- Savoir accéder, circuler et travailler en sécurité sur l'échafaudage, en tenant compte d'une éventuelle co-activité sur chantier.
- Réaliser la vérification journalière et signaler toute situation dangereuse.
- Maintenir l'échafaudage en sécurité.

PROGRAMME :

- INTRODUCTION
 - Pourquoi développer la sécurité ;
 - Statistiques ;
- REGLEMENTATION
 - Responsabilité civile et pénale ;
 - Réglementation spécifique au travail en hauteur et aux échafaudages ;
- LES DIFFERENTS TYPES D'ECHAFAUDAGES ET LEURS DOMAINES D'APPLICATION
 - Echafaudages à cadres ;
 - Echafaudages multidirectionnels, à tubes, à colliers ;
- CLASSES de CHARGE des ECHAFAUDAGES
 - Limites de charges préconisées ;
 - Panneaux indicatifs ;
 - Classes d'échafaudages ;
- LES VERIFICATIONS JOURNALIERES
 - Définition
 - Les appuis
 - Ancrages et amarrages ;
 - Portance et inclinaison ;
 - Contreventement - Diagonale ;
 - Niveaux de travail
 - Passerelles, échelles et escaliers ;
 - Garde-corps ;
- SECURITE de l'ECHAFAUDAGE
- COACTIVITE
- Travaux à Proximité d'une Ligne Electrique